



Helsana

L'assurance-maladie de la Suisse.

SANA

De précieuses
prestations
complémentaires
pour votre santé

SANA

Prestations et avantages en bref

Avec l'assurance complémentaire **SANA**, vous décidez au cas par cas si vous préférez opter pour la médecine alternative ou la médecine classique. Vous avez la possibilité de faire assurer de précieuses prestations complémentaires dans les domaines de la médecine complémentaire, de la prévention et de la promotion de la santé. Les notes maximales annuelles dans la comparaison neutre des assurances réalisée par VZ VermögensZentrum confirment les nombreuses qualités de SANA.



Médecine complémentaire

Avoir une alternative

Remboursement des frais à 75% pour les traitements alternatifs et les médicaments jusqu'à concurrence de CHF 5000.- par an pour les traitements stationnaires



Prévention

Rester en bonne santé grâce à la prévoyance

Prise en charge des coûts à hauteur de 75% jusqu'à max. CHF 500.-/an pour la prévention médicale, p. ex. les vaccins, les check-ups, etc.



Promotion de la santé

75%, max., 500.-/an
Contribution aux coûts des mesures de promotion de la santé, p. ex. cours de fitness, école du dos, etc.

Notre conseil

Avez-vous des questions concernant les méthodes de traitement ou les possibilités thérapeutiques dans la médecine complémentaire? Dans ce cas, vous pouvez joindre nos spécialistes du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 sur notre ligne téléphonique de conseil gratuite 0800 100 590 ou en ligne sur: forum.helsana.ch/expertenblog

Dans quelle situation avez-vous intérêt à souscrire cette assurance?

- Si vous souhaitez également recourir à la médecine complémentaire en plus de la médecine classique.
- Si vous accordez de l'importance à votre santé et à votre prévention.

Vos avantages en un coup d'œil

Médecine complémentaire	Contributions aux coûts des médicaments et des méthodes de traitement alternatifs reconnus, p. ex. l'ostéopathie, la kinésiologie, les massages médicaux Ambulatoire: 75 % des coûts Stationnaire: max. CHF 5000.-/an
Prévention	Contributions aux coûts de la prévention médicale, p. ex. vaccins, check-ups cardiovasculaires, échographies, sevrage tabagique, examens pour le dépistage précoce de cancers 75 %, max. CHF 500.-/an
Promotion de la santé	Contribution aux coûts des mesures de promotion de la santé, p. ex. cours et abonnements de fitness, école du dos/du corps, gymnastique prénatale, gymnastique postnatale, cours de relaxation et sur l'alimentation. 75 %, max. CHF 500.-/an, (max. CHF 200.-/domaine)
Médicaments	Contribution aux coûts des médicaments de la médecine complémentaire à hauteur de 75%

Vous trouverez de plus amples informations sur:



0844 80 81 82



helsana.ch/fr/sana



* Cette brochure a valeur d'information et constitue une offre sans engagement. Sous réserve de modifications.